



Communauté  
d'Agglomération  
du Soissonnais



## Une opération de thermographie aérienne pour mettre en place une OPAH

### ■ Une communauté d'agglomération qui gère de multiples missions

Créée le 1er janvier 2000, la Communauté d'agglomération du Soissonnais est une structure intercommunale située dans le département de l'Aisne et la région Picardie. Elle rassemble 28 communes où vivent 51 500 habitants, et couvre 180 km<sup>2</sup>. Il s'agit d'une agglomération rurale de petite taille.

L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper pour assurer certaines prestations (politique de la ville et de l'habitat, ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports, développement éolien...), et pour mettre en place des projets de développement économique (Parc industriel du Plateau à Ploisy-Courmelles, Parc industriel des Entrepôts à Soissons-Crouy...), d'aménagement (construction d'un centre aquatique, d'une salle d'arts martiaux, d'une Cité de la Musique et

de la Danse...) et d'urbanisme (Parc Gouraud à Soissons, projets d'éco-quartiers à Crouy et Billy-sur-Aisne...). Les 28 communes de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais ont ainsi choisi de gérer en commun un certain nombre de missions.

### ■ Une opération de thermographie aérienne pour mettre en place une OPAH

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais a souhaité s'engager dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) axée sur les problématiques liées à la précarité énergétique, notamment en direction des ménages aux revenus les plus modestes. C'est dans ce cadre qu'elle s'est intéressée à la thermographie aérienne.

En effet, l'OPAH est rappelons-le une opération dont l'objectif est l'améliora-

tion des logements pour les ménages habitant le parc privé et qui permet de bénéficier d'une assistance technique, de conseils gratuits pour la réalisation des travaux et d'aides financières bonifiées par la Communauté d'Agglomération et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Cette OPAH, mise en place depuis septembre 2009, comprend un volet énergétique important (lutte contre la précarité énergétique, isolation, utilisation des énergies renouvelables...).

Or, grâce à la thermographie aérienne et donc à l'étude des toitures (responsables de 30 % des déperditions thermiques d'un bâtiment), il est possible de mettre en évidence la qualité d'isolation des bâtiments et de disposer d'un élément de diagnostic du niveau des déperditions de chaleur. En outre, elle permet de supposer que, lorsque la toiture est mal isolée, les autres éléments constitutifs du bâtiment comportent également des lacunes (les murs sont responsables de 25 %

des déperditions thermiques et les vitres de 13 %).

Par ailleurs, étant donné que trois OPAH avaient été précédemment mises en place sur l'Agglomération entre 1995 et 2001, il y avait de ce fait déjà une certaine familiarisation des habitants à ces dispositifs, et notamment sur la possibilité de bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

En 2008, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais entend parler de la thermographie aérienne. Elle se documente sur le sujet et en déduit qu'elle pourrait être un bon levier pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et obtenir un élément de diagnostic précieux pour mieux connaître le parc de logements présents sur son territoire.

Restait à convaincre les élus. En effet, l'opération est coûteuse, elle doit donc bien évidemment être utile et bénéficier aux habitants du territoire. *«Nous avons donc démontré que la thermographie était un outil intéressant pour sensibiliser le grand public aux économies d'énergie et qu'elle serait encore plus pertinente liée à un dispositif concret d'aides, techniques et financières, à la réalisation de travaux. L'OPAH s'est alors imposée comme le dispositif opérationnel devant accompagner la communication des résultats de la thermographie. Les élus ont approuvé la démarche et nous avons convaincu des partenaires de nous soutenir. Le Conseil régional de Picardie, l'ADEME et le FEDER (Union Européenne) nous ont aidé dans la réalisation de ce projet»,* précise Nicolas Jacquet, Directeur du service Habitat, Pôle Prospective-Foncier-Habitat, de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais.

## ■ L'opération est lancée

C'est donc dans le cadre de la nouvelle OPAH et pour sensibiliser les Soissonnais aux économies d'énergie que la Communauté d'Agglomération, avec son partenaire la Jeune Chambre Économique des Pays de l'Aisne, réalise l'opération de thermographie aérienne avec le LNE.

Les 28 communes sont survolées dans les nuits du 17 et du 18 mars



2009, à basse altitude, par un avion équipé d'un scanner infrarouge qui qualifie les déperditions thermiques des toitures. Les données collectées lors de ce vol sont analysées pour aboutir à une présentation des résultats sur un fond de plan cadastral, sur une échelle de 6 couleurs permettant de qualifier les déperditions thermiques.

Quelques mois plus tard, du 11 au 13 septembre 2009, un « Salon de la Thermographie » est organisé, avec la participation du LNE, afin de permettre aux habitants de consulter gratuitement la carte thermique de leur logement sur des ordinateurs et de s'informer sur toutes les possibilités d'isolation et les financements existants.

*«Un travail important de communication a été effectué en amont avec la Jeune Chambre Economique des Pays de l'Aisne. Trois «Lettres de la thermographie» ont été distribuées dans les 24 000 boîtes aux lettres de l'Agglomération, une campagne d'affichage, des communiqués de presse, un site internet dédié a été créé et nous avons aussi organisé une demi-journée de sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'amélioration énergétique des logements, ouverte aux habitants, aux entreprises du bâtiment, aux élus et aux institutionnels.*

*Grâce au salon, nous avons touché les propriétaires. La tranche d'âge était de 45/70 ans, une population*

*intéressée par les questions d'amélioration de l'habitat et par les économies d'énergie. 2 300 visiteurs ont assisté à ce salon et 1 300 résultats de la thermographie aérienne ont été consultés et interprétés avec l'aide des étudiants en BTS «Management des Unités Commerciales» du Lycée Gérard de Nerval de Soissons.*

*Nous avons été très satisfaits de la fréquentation. Cet événement a marqué le début de l'OPAH.»*

## ■ Des résultats nécessaires pour la mise en place de l'OPAH et utiles au niveau social et économique

Les résultats de la thermographie aérienne ont ainsi enrichi l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH.

L'OPAH a été mis en place le 11 septembre 2009 par la Communauté d'Agglomération du Soissonnais, en collaboration avec l'Anah et les partenaires (ADEME, Conseil régional de Picardie et PROCIVIS-ASO) pour une durée de trois ans.

Une personne chargée de suivi-animation de l'OPAH a été recrutée à plein temps par la Communauté d'Agglomération du Soissonnais afin d'informer les propriétaires sur les travaux d'isolation et la performance énergétique de leur logement. Elle les aide ensuite à monter les dossiers de demande de subventions, réalise gratuitement une évaluation ther-

mique du logement avant et après travaux et suit la bonne réalisation des travaux. L'Agglomération a aussi mis en place, avec PROCIVIS-ASO, un système de préfinancement des subventions et un prêt, sans frais de dossier et sans intérêt, afin d'aider les ménages les plus modestes dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Elle a aussi pour mission de diffuser, présenter et expliquer les résultats de la thermographie aérienne. Pour cela, elle a bénéficié d'une formation réalisée par le LNE lui permettant de questionner le propriétaire sur son logement et ses habitudes afin d'interpréter au plus juste les résultats de la thermographie.

### ■ Une visibilité accrue des actions menées par la collectivité et une dimension sociale forte

La thermographie permet de communiquer et d'accompagner les actions menées par l'Agglomération du Soissonnais et de démontrer son engagement. En effet, jusqu'à présent, les habitants voyaient le logo de l'intercommunalité uniquement sur les bacs à ordures ménagères et les factures d'eau !

Elle sensibilise et donne une information générale sur l'économie d'énergie, et aide les ménages à améliorer leur habitat. Les plus précaires en subventionnant leurs travaux et les autres, qui même si leurs revenus dépassent les plafonds définis, bénéficient des crédits d'impôts mis en place par l'Etat.

L'Aisne n'est pas un territoire très riche, le revenu moyen des ménages est juste à la moyenne nationale et il y a beaucoup de personnes âgées, le profil type pouvant bénéficier de ces subventions.

Outre le côté énergétique et économique, qui aide à l'amélioration de la qualité de vie, il y a un aspect social important : le montage des dossiers d'aides et les visites des logements permettent aussi des échanges et de créer du lien social avec des personnes parfois isolées ou fragilisées.

### ■ L'accompagnement de la collectivité par le LNE

*«En ce qui concerne le choix du LNE pour réaliser cette opération, nous avons bien vu qu'au niveau technique, l'offre du LNE était la meilleure et qu'elle répondait à nos attentes aussi bien en termes techniques que de respect du calendrier. Le mémoire méthodologique du LNE*

*mettait en avant le savoir-faire et le sérieux de l'entreprise. Le LNE était également très bien placé en terme de prix. Finalement, seule la mise en forme du mémoire n'était pas très «attrayante» !*

*Ensuite, une fois l'opération lancée, nous avons bénéficié d'une écoute et d'un accompagnement permanents de la part des différents interlocuteurs du LNE (chefs de projets, techniciens, responsables de formation ou de communication), et d'une qualité de restitution appréciée aussi bien par les élus que par les habitants invités à consulter les résultats de la thermographie lors du salon.*

*En conclusion, nous sommes très contents du travail effectué par le LNE, tant au niveau de la qualité que de la disponibilité des interlocuteurs.»*

Communauté d'agglomération  
du Soissonnais  
Pôle Prospective-Foncier-Habitat  
Les Terrasses du Mail  
11 Avenue François Mitterrand  
02880 Cuffies  
[www.agglo-soissonnais.com](http://www.agglo-soissonnais.com)



Laboratoire national de métrologie et d'essais  
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15 - [www.lne.fr](http://www.lne.fr)  
Tél.: 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37 - E-mail : [info@lne.fr](mailto:info@lne.fr)